

## 11 Moyens pour éviter la faillite

Voici 11 actions à mener immédiatement. Les appliquer sans trop vous poser de questions pourra vous éviter d'avoir à franchir un jour les portes d'un Tribunal de Commerce.

1 – Commencez par mettre le nez dans votre comptabilité. Prenez une feuille blanche et tracez deux colonnes :

- la première indiquant toutes les sommes à payer à court terme et à moyen terme (1 an maximum). Faites l'addition de cette colonne, elle représente vos dettes. Ce que vous devez... Mettez-vous bien ce chiffre dans la tête, il représente LA réalité.

- La deuxième colonne indiquera les sommes à recevoir (factures clients, avoirs...).

Les chiffres sous les yeux, prenez bien conscience de la situation, acceptez-la comme telle. C'est la meilleure façon de prendre réellement conscience du problème et d'agir pour trouver les solutions.

2 – Arrêtez de dépenser de l'argent. Stoppez ou tout du moins restreignez toutes les sorties d'argent immédiatement. Faites une chasse impitoyable aux gaspillages et posez-vous toujours les questions : « Est-ce indispensable ? Peut-on s'en passer et quelles seront les conséquences ? ».

3 – Prenez le contrôle de la trésorerie et suivez-là avec la plus grande attention chaque jour. Vous devez toujours savoir où va l'argent, à quelle affectation. Par exemple, l'entretien des locaux peut-il être fait en interne ou devez-vous passer par une entreprise de nettoyage ?

4 – Rééchelonnez votre passif. Le moratoire amiable ou l'abandon partiel de créances contre paiement comptant, bien menés sont des opérations d'une efficacité redoutable.

5 – Évaluez la performance de votre personnel, de chaque service (administratif, productif et technique, commercial). Pour la survie de l'entreprise, très certainement des postes devront être supprimés et des licenciements effectués sans tarder.

6 – Faites rentrer l'argent dehors. En matière de recouvrement, seul l'acharnement et la rigueur s'avèrent payants.

7 – Renégociez vos contrats à long terme (location, leasing) et si possible, essayez de restructurer votre dette bancaire à long terme.

8 – Vendez les biens non productifs (matériels de bureau, ordinateurs, vieilles machines) et déstockez un maximum.

9 – Réduisez ou supprimez vos budgets publicitaires, gardez uniquement ceux vous rapportant avec certitude des clients et de l'argent.

10 – Réduisez vos dépenses et vos frais de fonctionnement. De substantielles économies peuvent être facilement réalisées (fournitures de bureau, contrats d'entretien, téléphone fixe et téléphone mobile...).

11 – Enfin le nerf de la guerre, établissez un plan de trésorerie prévisionnel à court et moyen terme. Il doit être réaliste, fiable, et surtout, vous menez à l'obsession qui devrait être la vôtre : venir à bout de vos dettes et ainsi retrouver une situation saine dans vos comptes.

Si votre entreprise mérite d'être sauvée, en suivant ces 11 recommandations, vous devriez arriver à redresser la situation et ainsi vous éviter d'avoir à franchir un jour les portes du Tribunal.

### About the Author

Jean-François Mercier est devenu un spécialiste du redressement et de la restructuration d'entreprises. Il est l'auteur entre autre de la méthode « Comment Redresser Avec Succès Votre Entreprise » et offre un petit guide gratuit que tous les chefs d'entreprise devraient avoir lu « Chef d'Entreprise, Comment Vous En Sortir » . [Téléchargez-le gratuitement](#)